VOL. 105 N° 19
22 AU 28 AOÛT 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

LINDA MUZAMUZI ET SA PASSION...

photo : Marta Guerrero

POUR L'HUMAIN

| Page 3.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journaliste :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Directrice des finances : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projet : **Camille HARPER** | charper@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Multimédia :
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca
Claudia HOUGBÉDJI (technicienne)

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

SOCIÉTÉ

Linda Muzamuzi, une passion pour aider les autres

Un talent pour saisir les opportunités

Un emploi qui aide à protéger l'environnement, du bénévolat, du tutorat, Linda Muzamuzi a toujours fait son possible pour se rendre utile dans la communauté. Une implication qui lui a permis de recevoir la Bourse du Maire de Winnipeg pour son entrée à l'Université du Manitoba.



mvilanova@la-liberte.mb.ca

En juillet dernier, Linda Muzamuzi a appris qu'elle était l'une des cinq récipiendaires de la Bouse annuelle du Maire pour la contribution à la communauté, lancée il y a trois ans. « J'étais surprise de recevoir cette récompense. Ce que je fais, c'est bien, et je suis fière d'être reconnue pour quelque chose. Mais j'en connais beaucoup qui s'impliquent aussi énormément dans la communauté. »

Après un troisième été employée par Old St. Vital BIZ, Linda Muzamuzi prépare sa rentrée, avec plusieurs autres bourses universitaires en poche. « J'ai reçu la bourse d'entrée de l'Université du Manitoba et les bourses du Baccalauréat International (BI), que j'ai suivi au Collège Louis-Riel (voir encadré). J'ai aussi obtenu une bourse pour avoir participé à l'annuaire scolaire, et une du Docteur Gilbert E. Bohémier attribuée aux élèves qui souhaitent étudier la médecine. »

Des reconnaissances qui font la fierté de sa famille. « Je suis née au Rwanda. Mes parents voulaient nous offrir un meilleur avenir et nous donner plus d'opportunités à mes frères, ma sœur et moi. On a immigré en 2006. Aujourd'hui, ils voient que leurs enfants prospèrent dans des domaines qui leur plaisent. Quand ils nous voient épanouis et heureux dans ce qu'on fait, ils ne regrettent rien. »

La finissante du Collège Louis-Riel a suivi toute sa scolarité en français. « J'étais à l'École Christine-Lespérance en 1re et 2e année. Ensuite, j'ai déménagé et je suis partie à l'École Varenne, puis à l'École Provencher. En 8e année, je suis arrivée au Collège Louis-Riel. J'ai aimé l'ambiance de l'école et la diversité des élèves. J'ai pu y rencontrer des gens de partout dans le monde. »

En septembre, Linda Muzamuzi rentrera à la faculté de sciences de l'Université du Manitoba. « J'ai choisi de suivre des cours de sciences, de mathématiques et de psychologie. La médecine est mon objectif, mais je garde mes options ouvertes. Si je ne pars pas en médecine, je pourrais envisager de devenir avocate pour travailler avec des organismes humanitaires. Ce n'est pas si loin de la médecine : ce sont deux professions qui ont en commun d'aider les autres. »

Pour servir la communauté, la future étudiante a effectué de nombreuses heures de bénévolat à Actionmarguerite, entre autres. « J'aidais à déplacer les résidents à la chapelle ou en thérapie. On jouait avec eux, on leur remontait le moral. Après les deux premiers mois, j'ai eu l'idée de rendre la résidence plus *cosy*. J'ai proposé à un enseignant, Bertrand Nayet, de réaliser des tableaux avec la classe d'art. Ils en ont fait 21. L'enseignante Dariene Côté a fabriqué des cadres avec ses élèves et les tableaux ont été accrochés dans les chambres et dans les couloirs. »

Linda Muzamuzi souhaite continuer à travailler avec Actionmarguerite. « J'ai dû arrêter en avril dernier à cause de mes examens, mais je compte reprendre en septembre. Maintenant, les résidents me connaissent et on a de meilleures conversations. Ils sont toujours curieux de ce qu'on fait, et je trouve que c'est une bonne façon de les sortir de leur solitude. »

L'ancienne élève de Louis-Riel a également contribué à la création d'un club de science à l'école. « Quand j'étais en 9e année, on a créé le club avec l'aide d'un enseignant qui est parti l'année suivante. On a alors dû tout faire par nous-mêmes : organiser les expériences et les évènements, contacter des intervenants pour des interventions, programmer des visites au centre de sciences Apotex à l'Université du Manitoba. »

Cette année, Linda Muzamuzi a aussi fait du tutorat en mathématiques et participé au club de justice sociale. « Le thème de l'année était la pauvreté. Nous avons organisé plusieurs évènements pour récolter de l'argent et des vêtements qui sont allés aux organismes qui aident les personnes dans la pauvreté. On voulait aussi en savoir plus sur le problème, alors on a invité des intervenants pour qu'ils expliquent et qu'ils nous disent comment aider. À l'université, j'espère trouver quelque chose qui me passionne, ou participer à des clubs aussi. »



Le Maire de Winnipeg Brian Bowman et Linda Muzamuzi.

photo : Gracieuseté Dana Lorentz

L'importance du Baccalauréat International

Linda Muzamuzi l'affirme : « Grâce au Baccalauréat International (BI), je suis prête à suivre des études intensives comme la médecine. Je pense que c'était un bon entraînement pour l'université en général, parce qu'on y apprend à étudier de manière efficace, et les cours sont vraiment exigeants. »

Le Programme du diplôme du Baccalauréat International est un programme d'études pré-universitaires de deux ans, reconnu au niveau mondial et offert dans des établissements du monde entier. Au Manitoba, il n'est proposé en français qu'au Collège Louis-Riel depuis 2005. « Dès la 9e année, les élèves qui souhaitent suivre le BI sont encouragés à prendre des cours spécifiques pour commencer à accumuler les crédits nécessaires pour obtenir le diplôme en fin de 12e année. J'ai découvert des matières qui m'ont passionnée, et je n'y aurais probablement pas eu accès sans le BI. »

En plus des enseignements traditionnels de secondaire, les élèves du BI doivent suivre des cours de Théorie de la connaissance, écrire un mémoire et effectuer 150 heures d'activités non-rémunérées à travers le volet Création/Action/Services. « Le BI permet de développer le côté intellectuel et le côté social, parce qu'on doit aider les gens dans la communauté. » Ainsi, Linda Muzamuzi a été bénévole à Actionmarguerite d'octobre 2016 à avril 2018, au CCFM et au Médiathon.

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

L'islandais face à la modernité *(Histoire bien connue)*

Dans quel monde vivons-nous? Dans un monde technologique. Peut-être même dans un univers techno-numérique. La multiplication phénoménale de téléphones dits intelligents et autres tablettes depuis une dizaine d'années engendre le spectre de dépendances. Apparemment la plupart d'entre nous sommes tout simplement devenus accrocs à ces petits écrans portables, sources d'infinies stimulations.

À un point tel que des voix sonnent l'alarme et recommandent aux parents de limiter le temps d'écran de leurs enfants. On a beau dire que la réalité dépasse la fiction, peut-être va-t-il falloir concéder que la réalité n'est pas de taille à lutter contre l'irrésistible envoûtement qu'exerce sur nous la nébuleuse numérique.

Le cas s'était déjà présenté voilà une soixantaine d'années, à l'avènement de la télévision, beaucoup plus addictive que la radio à cause de l'image. Si la radio s'est répandue à grande vitesse parce qu'elle annulait comme par magie les distances, la télévision a carrément exercé une fascination sur les populations. Il y a 20, 30 ans on entendait parler de ces gens prêts à essayer de vivre sans téléviseur pendant quelques semaines. Invariablement, ces expériences généraient des crises de sevrage chez les cobayes.

Le jour où surviendra la grande panne qui condamnera des dizaines de millions de Facebookies et autres Instragrammeurs à vivre des heures et des heures sans leur lien numérique, ce jour deviendra un point de référence dans l'Histoire de l'Humanité.

Et si la grande panne devait affecter les 340 000 Islandais, ces insulaires vivront des moments profondément existentiels. Car, comme nous l'apprend *The Guardian* (1), les cousins éloignés des fondateurs de la ville de Gimli au Manitoba sont hautement connectés à leurs téléphones intelligents. Ce qui revient à dire que la quasi-totalité des Islandais sont en contact constant avec la langue anglaise. L'anglais fait partie de leur vie au point où dans certaines cours d'école, on entendrait davantage d'anglais que d'islandais, une langue millénaire parlée en gros par l'équivalent de la moitié de la population de Winnipeg.

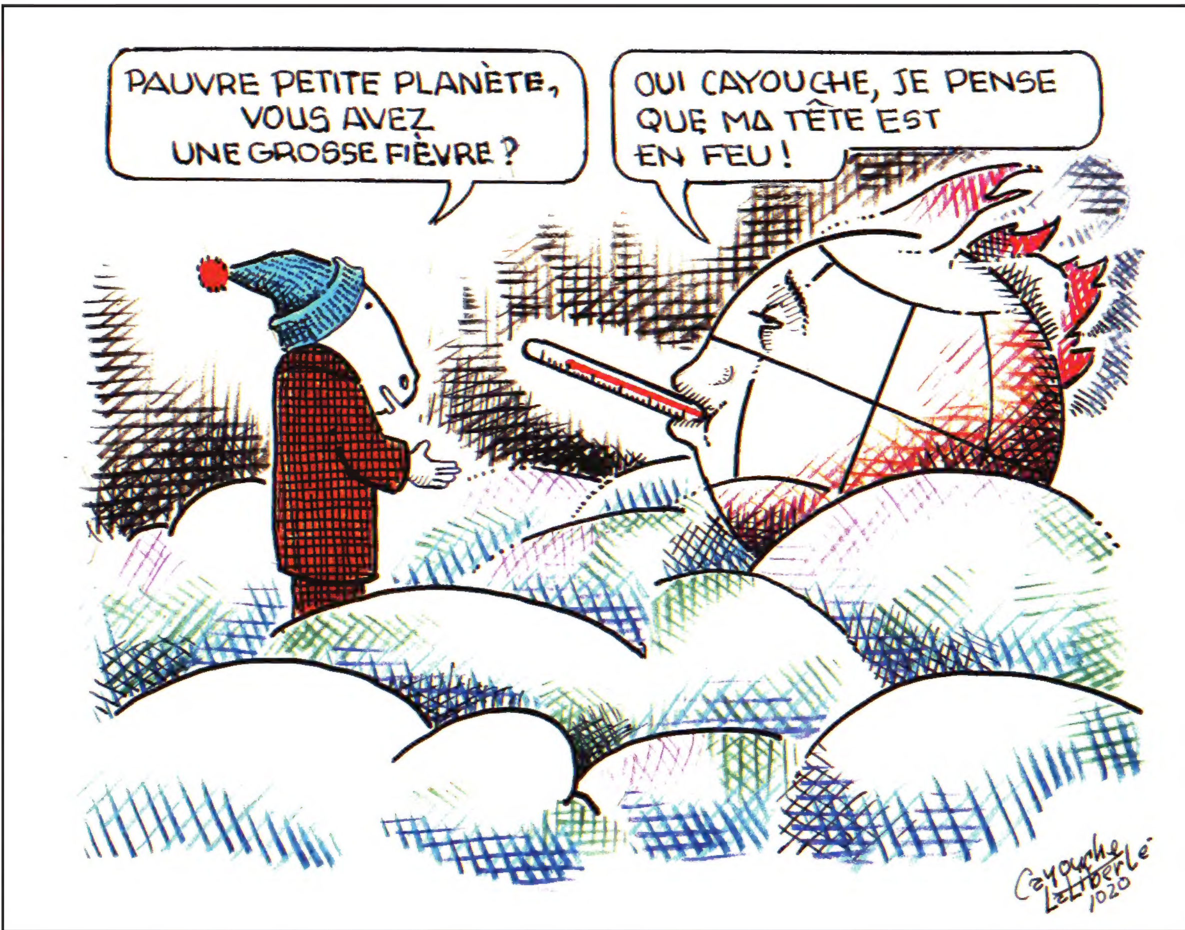
L'islandais, comme toute autre langue qui ne peut pas même rêver d'avoir une réelle présence dans le monde numérique, est en passe de devenir un idiome menacé d'extinction. Les spécialistes parlent de « minorisation numérique », c'est-à-dire de cette situation où une langue majoritaire dans la vraie vie devient une langue minoritaire confrontée au monde numérique.

Inutile de faire un dessin aux francophones du Manitoba. Surtout aux anciens qui se souviennent du temps d'avant la Seconde Guerre mondiale où la radio ne parlait que l'anglais. Prenons au hasard les îles-villages d'Otterburne, de la Broquerie, de Saint-Pierre ou encore de Notre-Dame de Lourdes. La vie villageoise se déroulait en français, l'école vibrait le plus souvent aux sons anglais et la radio pénétrait dans les foyers en anglais seulement.

C'est bien simple : si le quasi-miracle de l'entrée en ondes de CKSB en 1946 n'avait pas eu lieu, le français n'aurait plus pu prétendre exprimer la modernité au Manitoba. Son érosion accélérée s'est produite à partir de l'arrivée de la télévision, massivement américaine. Qui pouvait résister au divertissement à la mode hollywoodienne?

Aujourd'hui, quel Islandais pourrait ou devrait résister aux attraits des plateformes numériques anglophones, sirènes qui promettent une inépuisable ouverture sur le monde? La langue officielle de l'île a beau être celle avec laquelle s'exprime l'âme d'un petit peuple depuis mille ans, voici venu le temps où les Islandais devront décider s'ils tiennent à devenir plus qu'eux-mêmes. C'est-à-dire prêts à cultiver un bilinguisme volontariste, à la manière des francophones du Manitoba.

(1) *The Guardian* du 26 février 2018, sous le titre : *Icelandic language battles threat of digital extinction.*



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres en écrivant à la rédactrice en chef Sophie Gaulin à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

Lettre ouverte à Heather Stefanson, ministre des Familles

Au nom de la *Child Care Coalition of Manitoba*, nous vous offrons nos félicitations les plus sincères pour votre nouveau rôle au sein du gouvernement du Manitoba. Comme ministre des Familles, vous serez responsable de nombreux dossiers, y compris l'éducation préscolaire et les services de garde. La *Child Care Coalition of Manitoba* est un organisme qui réunit de nombreux intervenants qui ont à cœur l'éducation publique et la défense des droits des familles (visitez : www.childcaremanitoba.org).

Des services de garde de qualité sont importants pour les enfants et les familles du Manitoba. Ils sont aussi incontournables que les routes et les ponts. Ces services permettent en effet aux parents d'accéder au travail ou à la formation qui leur sont indispensables. Les programmes d'éducation préscolaire permettent aux enfants de s'épanouir, facilitent l'inclusion sociale et aident à bâtir des communautés inclusives. Ces services sont essentiels à la participation des femmes dans l'économie et dans la société. Par ailleurs, la Commission de vérité et de réconciliation revendique des programmes d'éducation préscolaire pour les enfants autochtones. Elle les considère comme un geste vers la réconciliation et la justice pour les enfants des communautés autochtones.

Malgré tous les bienfaits, les services de garde au Manitoba sont développés de façon aléatoire. Des 185 000 enfants manitobains (de la naissance à 12 ans), 111 000 d'entre eux ont une mère sur le marché du travail. Or il existe seulement 35 649 espaces règlementés dans des centres préscolaires et dans des garderies familiales privées. Ce qui représente un taux d'accès de 18,5 %, contre 24,9 % au niveau national. Environ 17 000 enfants se trouvent sur la liste d'attente d'une place réglementée. Un grand nombre attendront deux ans ou plus avant d'y accéder, selon des sondages récents.

Étant donné l'écart important entre la demande et l'offre si limitée des services d'éducation préscolaire et services de garde dans cette province, il faut des efforts importants pour assurer la croissance et l'expansion des services de qualité. Il faut augmenter de façon importante le budget du programme d'éducation préscolaire et des services de garde afin que les parents qui travaillent et leurs enfants puissent accéder à des services de qualité afin de pouvoir participer à notre économie. Ce serait des économies de bout de chandelle que de limiter la croissance du budget consacré à ce programme à zéro ou à un taux minable.

Les économistes soulignent d'innombrables exemples montrant que les investissements dans l'éducation préscolaire et les services de garde sont des investissements rentables qui donnent des rendements très compétitifs et qui sont fondamentaux à une économie forte. Avec la contribution d'un financement fédéral à travers des Accords bilatéraux sur l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, des fonds sont maintenant disponibles pour appuyer ce secteur de façon ponctuelle.

En dépit des lacunes signalées ci-haut, il y a de nombreuses forces dans notre système manitobain. Les membres de notre coalition ont une expertise dans ce dossier qui pourrait vous être utile, à vous et à votre gouvernement. Il s'agit de chercheur(e)s, éducateurs et éducatrices au préscolaire, formateurs en éducation de la jeune enfance, parents et membres de la communauté. Nous sommes à votre disposition afin de partager nos connaissances, le fruit de nos recherches et de nos expériences, ainsi que pour discuter de politiques publiques avec vous.

Susan Prentice
Présidente et fondatrice
Child Care Coalition of Manitoba
Le 15 août 2018

LA SÉRIE : VIE DE POMPIERS - 2/4

Une pompière volontaire témoigne

Alexandra Dupré n'avait que six ans lorsqu'elle a décidé qu'elle deviendrait pompière. 20 ans, deux déménagements de 7 000 kilomètres plus tard, c'est au Manitoba qu'elle a accompli son rêve d'aider les autres en situation critique.

Camille HARPER
charper@la-liberte.mb.ca

Installée à Lorette depuis 2008, Alexandra Dupré, une Française aujourd'hui Canadienne, se souvient : « Quand j'avais six ans, en 1992, j'ai fait une sortie scolaire dans une caserne de pompiers. À l'époque, on habitait à Chicago. On nous avait mis dans une fausse maison avec de la fausse fumée pour nous expliquer quoi faire et ne pas faire. J'ai eu un déclic. »

De retour en France, son rêve de devenir pompière ne la quitte pas. Mais ses parents y mettent un frein. « Je voulais m'engager pour les pompiers dès l'adolescence, mais mes parents n'ont pas voulu. Ils trouvaient que c'était trop dangereux pour les filles. »

C'est donc finalement au Manitoba, où elle a émigré depuis la France en 2008, qu'Alexandra Dupré commence enfin sa vie de pompière volontaire, loin des craintes de sa famille. « En 2011, j'ai rencontré René Gougeon, qui est maintenant le chef de la caserne de Lorette. Il m'a invitée à venir voir. J'allais rendre visite à la caserne tous les mercredis. Je faisais les entraînements avec eux. »

En septembre 2013, la jeune femme est officiellement acceptée à la caserne. « Ça m'a pris deux ans pour passer mon niveau un à cause de l'anglais. Tous les examens de pratique, je les ai eus du premier coup, mais j'ai eu beaucoup de difficulté avec les termes techniques en anglais. »

Au Manitoba, il est impossible de passer l'examen d'entrée chez les pompiers en français. Après avoir plaidé sa cause, et raté l'examen plusieurs fois pour des raisons langagières, Alexandra Dupré a quand même obtenu le droit d'utiliser un dictionnaire pendant l'examen ou d'avoir à sa disposition un traducteur. « J'ai choisi le dictionnaire. Ce n'était pas l'idéal, mais j'ai quand même réussi. »

Depuis, elle embrasse à fond sa nouvelle vie de pompière volontaire. Elle se rappelle : « Mon premier appel de gros feu, c'était pour une maison qui brûlait à Lorette. Un des chiens était pris dedans et on a réussi à le sauver. En voyant le bonheur de son maître, j'ai su que j'étais à la bonne place dans cette *job*. »

La jeune pompière se perfectionne autant que possible. Sauvetage sur l'eau, recherche et sauvetage, conduite des camions, produits dangereux, désincarcération de véhicules, ou encore techniques des pompes, « il me reste les cours sur le trafic et sur les services d'urgence médicale. Puis à passer mon niveau deux, qui aborde les cas particuliers, et j'aurai plus ou moins tout couvert.


Alexandra Dupré dans sa tenue officielle de pompière.
photo : Camille Harper

« Quand tu es pompier, tu dois être capable de tout faire, donc c'est une bonne idée de prendre et reprendre plein de cours pour se garder au courant des mises à jour. »

La jeune pompière apprend aussi beaucoup sur le tas. « On ne peut pas être entraînés pour tous les cas de figure. Alors sur place, ensemble, on trouve des solutions. Heureusement, dans ma caserne, on s'entend très bien et on se respecte beaucoup. C'est une très belle famille. La discussion est facile. »

Alexandra Dupré est non seulement la seule femme de sa caserne à Lorette, mais aussi de tout son réseau de casernes, qui inclut Lorette, Sainte-Geneviève et Landmark.

« C'est parfois un défi d'être une femme, car l'entraînement est très exigeant physiquement. Et le matériel peut être très pesant. Certaines choses, comme les outils de désincarcération, sont au moins aussi lourds que moi! » À lui seul, l'équipement de base à porter sur soi pèse près de 75 livres.

« Même si mes collègues sont toujours prêts à changer de place avec moi pour une tâche ponctuelle, je me suis vite rendue compte que si je n'allais pas moi-même au gym régulièrement, j'aurais de la difficulté à accomplir mes missions. Rester au top physiquement pour pouvoir répondre à tous les besoins possibles, c'est pour moi le plus grand défi de ce métier. »

La difficulté : équilibrer passion et travail

Alexandra Dupré a choisi d'être pompière volontaire. Elle ne souhaite pas devenir professionnelle. « Ce serait trop demandant pour moi physiquement, et j'aime l'idée d'avoir quelque chose à côté pour me changer les idées. Mon travail principal, c'est d'aider les enfants ayant des besoins spéciaux à l'École Lagimodière à Lorette. »

Ce choix vient toutefois avec un défi de taille, celui de la gestion de sa récupération. « Je peux être appelée n'importe quand. C'est difficile parfois, car mon travail m'occupe à temps plein. Si je suis en intervention toute la nuit avec les pompiers, je dois quand même aller travailler le lendemain, malgré ma fatigue et les choses difficiles que j'ai vues qui me restent parfois en tête.

« Et si j'avais une famille, ce qui n'est pas encore mon cas, ce serait encore plus compliqué. C'est le revers de la médaille d'être volontaire, mais je n'échangerais pas ma place. C'est mon rêve que je réalise. »

Il y a aussi une certaine compensation financière. Alexandra Dupré explique : « On est volontaires, mais on est payés quand même. Le taux horaire varie selon la situation, s'il s'agit d'un appel ou d'un entrainement.

« Et s'il y a des frais associés, comme quand j'ai passé mes examens par exemple, ma Municipalité rurale les prend en charge. À m'avoir vue chaque semaine depuis 2011, ils n'avaient aucun doute sur mes motivations. »

LA SÉRIE

Du 15 au 21 août :
Réal Beaudet et Pierrot Dallaire
Du 22 au 28 août :
Alexandra Dupré
Du 29 août au 4 septembre :
Anne Smith
Du 30 août au 5 septembre :
Raymond Raiche

Le point avec le Commissaire aux langues officielles

Raymond Théberge dénonce un manque de leadership à tous les niveaux

Raymond Théberge, le Commissaire aux langues officielles depuis janvier, explique pourquoi la *Loi sur les langues officielles* doit être modernisée. Et espère qu'elle sera mise à jour avant les prochaines élections fédérales de 2019.

DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

En juin, vous êtes allé en appel sur une récente décision de la Cour fédérale…

Raymond Théberge : « Le fait d'avoir dû interjeter appel de la décision du 23 mai du juge Denis Gascon est la preuve de l'urgence de la modernisation de la Loi. En ce moment, l'article 41 de la Partie VII de la Loi stipule que le gouvernement doit prendre des *mesures positives* pour soutenir le développement et l'épanouissement des communautés de langues officielles. On ne précise pas comment. En fait, rien n'est défini. Quelles sont les obligations réelles et précises pour le gouvernement et pour la fonction publique dans la mise en œuvre de la Loi?

« La décision juge Gascon repose sur le flou légal. Après que le Fédéral a transféré en 2008 les services d'aide à l'emploi aux provinces, la Colombie-Britannique a éliminé le financement des centres d'aide à l'emploi francophones. En 2013, les francophones de la Colombie-Britannique avaient poursuivi Emploi et Développement social Canada et la Commission de l'assurance-emploi. Le juge Gascon a tranché contre les francophones justement parce qu'il y a une lacune profonde dans la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*. »

Quelle est cette lacune?

R. T. : « Le juge Gascon soutient que sans des règlements clairs, le Fédéral n'est pas tenu à des obligations précises. Je m'oppose au jugement, mais je ne peux pas nier que la Loi est inconséquente. La Partie IV contient un règlement sur la prestation des services. Pourquoi pas la Partie VII? Et puis il y a l'article 16 (1) dans la Partie III de la Loi qui permet aux juges de la Cour suprême du Canada d'être unilingues. C'est un non sens. Il faut une Cour suprême bilingue. »

Il a aussi été suggéré que la Loi devrait refléter la société canadienne d'aujourd'hui…

R. T. : « Certainement. Le monde a beaucoup changé. La francophonie a changé. Et c'est justement pourquoi la Loi devrait s'arrimer aux nouvelles façons de faire du Fédéral. Au cours des dernières années, il a remis aux provinces beaucoup de services, ou encore à des entités privées. Comme en 2008 avec les services d'aide à l'emploi. Nos communautés ne doivent pas être laissées pour compte dans de telles situations. Il faut une loi qui nous soutienne. Les obligations envers les minorités linguistiques ne doivent pas disparaître à cause d'une provincialisation des services. »

Les obligations linguistiques semblent d'ailleurs se détériorer au sein de la fonction publique…

R. T. : « C'est bien ce que j'ai dû constater quand je suis entré en poste le 29 janvier. Début juillet, j'ai reproché à Services publics et approvisionnement la piètre qualité du français sur son site Web. Trop souvent, les employés n'ont pas les outils qu'il faut. Alors ils se tournent vers Google Translate et de mauvaises traductions sont téléchargées sur le site.

SUITE EN PAGE 7

▶ SUITE DE LA PAGE 6

« Et puis il y a un manque de leadership. Dans certaines branches de la fonction publique, on n'a toujours pas développé le réflexe de penser aux langues officielles. Les personnes à charge devraient être au courant de leurs obligations vis-à-vis de la Loi. »

▶ Pourtant, la fonction publique a eu un demi-siècle pour développer une culture bilingue...

R. T. : « C'est vrai. Mais on a un sérieux problème au niveau de la formation du personnel. La fonction publique manque de standards, qui restent à établir. Par exemple, il faudrait stipuler catégoriquement que si on veut atteindre le grade de superviseur dans la fonction fédérale, une maîtrise du français est obligatoire. Et évidemment il faut avoir le courage politique et une volonté au sein de l'administration d'établir et de faire respecter de tels critères. »

▶ Des pouvoirs coercitifs pour le Commissariat aux langues officielles ne nuiraient pas...

R. T. : « Il faut en tous cas que le gouvernement donne au Commissariat les outils dont il a de besoin pour faire avancer la dualité linguistique. À présent, le Commissariat peut enquêter, convoquer des témoins et même sommer des personnes à comparaître pour avancer la cause du bilinguisme. Le Commissariat pourrait être doté de moyens pour obliger les institutions fédérales de suivre ses recommandations. Lors des consultations publiques, l'idée d'un tribunal administratif indépendant a été proposée à plusieurs reprises.

« De telles mesures pourraient certainement aider. Évidemment, il faut noter qu'un tribunal ne traiterait qu'une petite partie des plaintes qu'on reçoit. Une solution d'avenir sûre serait d'attirer plus de personnes bilingues à la fonction publique. Parce que ce n'est pas la Loi comme telle qui va les embaucher, ou les former. Je reviens donc toujours à la question du manque de leadership à tous les niveaux. »

▶ Malgré l'urgence dont vous parlez, vous n'avez toujours pas déposé vos recommandations sur la modernisation de la Loi...

R. T. : « C'est vrai, bien qu'on ait déjà beaucoup d'éléments en place. Ce qu'on souhaite faire, c'est d'arriver au bout de nos réflexions. J'envisage faire part de nos recommandations à la fin de cette année, ou en début 2019. Mais avant, je veux consulter le Comité sénatorial permanent sur les langues officielles, présidé par le sénateur René Cormier. Ainsi que son équivalent à la Chambre des communes, présidé par Denis Paradis.

« On a beaucoup consulté depuis 2017. Le Commissariat a effectué 43 consultations auprès des communautés linguistiques en milieu minoritaire. Aussi, 4 200 personnes ont répondu à notre sondage.

« Idéalement, je voudrais voir une modernisation de la Loi avant les prochaines élections. Ou à tout le moins que le travail nécessaire pour moderniser la Loi soit fait avant les élections, pour que l'enjeu puisse faire partie des plateformes politiques des partis. Bien sûr, tout dépendra de l'échéancier du gouvernement. On ne le connaît toujours pas.

▶ Pourtant le Premier ministre Trudeau a appuyé la modernisation de la Loi le 6 juin...

R. T. : « Oui, mais il a remanié son cabinet le 17 juillet. Et on ne connaît toujours pas le mandat que Mélanie Joly, la ministre responsable des Langues officielles, a reçu du Premier ministre. Ce mandat précisera-t-il que la modernisation de la Loi est une priorité? On ne le sait pas.

« Il y a aussi beaucoup d'incertitude, étant donné que les langues officielles ont longtemps été la responsabilité de Patrimoine canadien. Son nouveau ministre Pablo Rodriguez retiendra-t-il une partie du dossier? On a besoin de savoir quelle sera la relation entre les ministres Joly et Rodriguez. »

▶ Autant dire que la gestion des langues officielles est répartie entre deux ministères, du moins à court terme...

R. T. : « C'est même encore plus compliqué que ça. Parce que le ministère de la Justice et le Conseil du Trésor sont également responsables des langues officielles. Ce qui n'a pas toujours été le cas. Par le passé, la gouvernance du dossier relevait du Conseil privé et d'un comité de sous-ministres. »

▶ Une situation à réexaminer?

R. T. : « Possiblement. Centraliser la gouvernance pourrait assurer un meilleur service. Mon grand objectif, durant mon mandat de sept ans, c'est de m'assurer qu'on ait les outils à long terme qu'il nous faut pour avoir un service fédéral qui réponde aux besoins des communautés. Mon rêve, c'est de voir s'épanouir les communautés dans un cadre où leur pérennité est assurée. On a besoin de communautés dynamiques. Et le Fédéral a un rôle important à jouer pour assurer leur vitalité. »

RAYMOND THÉBERGE est natif de Sainte-Anne. De 1983 à 1985, il a été directeur de la Société franco-manitobaine. En 1985, il est devenu directeur du Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), poste qu'il a occupé pendant 18 ans. De 1993 à 2003, il a été doyen de la Faculté d'éduction du CUSB.

Raymond Théberge a par ailleurs occupé le poste de sous-ministre adjoint du Bureau de l'éducation française au ministère de l'Éducation du Manitoba (2004 à 2005). Entre 2005 et 2009, il a été directeur général du Secrétariat du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. En avril 2012, il a été nommé recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton.


Raymond Théberge.

photo : Daniel Bahuaud

SUDOKU

PROBLÈME N° 613

8			7					
1	7	2					3	
								9
		7	1		6	5		
					9	4		
			4					6
9	6	1					2	
	2		8				1	
	4					6		

RÉPONSE DU N° 612

5	1	4	7	3	8	6	9	2
6	2	8	4	1	9	5	3	7
3	9	7	2	5	6	1	4	8
8	6	2	5	4	1	3	7	9
4	7	9	6	8	3	2	1	5
1	3	5	9	7	2	8	6	4
7	5	3	8	6	4	9	2	1
9	8	1	3	2	7	4	5	6
2	4	6	1	9	5	7	8	3

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 982

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2				■								
3							■					
4						■						
5					■							■
6			■						■		■	
7								■				
8		■								■		
9							■					
10	■					■						
11					■							
12												

HORIZONTALEMENT

1- Débandade générale due à une panique.
2- Ville d'Allemagne. – Fit payer un prix excessif.
3- De la couleur du poil du loup. – Avoir à la main.
4- Informe par lettre. – Commissaire élu pour procéder au recouvrement des dettes de l'État.
5- Précieux. – Période de 40 jours consacrée à la pénitence.
6- Personnel. – Vomit.
7- Mettre en colère. – Filet pour prendre des poissons.
8- Donnera du mouvement. – Adverbe.
9- Bâtiment ponté destiné à la navigation. – Dans la parenté.
10- Mentionne. – Supprimés.
11- Va ça et là, à l'aventure. – Peintre décorateur français (1700-1777).
12- Opération par laquelle une compagnie d'assurances se couvre, en partie, en se faisant assurer par d'autres compagnies (pl.).

VERTICALEMENT

1- Action de choisir des personnes qui conviennent le mieux. – Infinitif.
2- Blesser, défigurer. – Irritant au coût.
3- Affaiblissement. – Enlèvera de force.
4- Puretés, candeurs.
5- Époques. – Déploie en long et en large.
6- Substance hallucinogène. – Entremets plus ou moins liquide. – Prêt pour le bain.
7- Indéfini. – Insecte dont la larve dévore les jeunes pousses de blé. – Poisson comestible.
8- Jaunisse. – Dirigea un navire sur une route déterminée.
9- Idéaliste, rêveur. – Inconvénient accompagnant inévitablement un plaisir.
10- Adversaire. – Interjection.
11- Harmonie. – Permet.
12- Imbécile. – Disciplines de vie.

RÉPONSES DU N° 981

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	A	M	E	L	L	E	C	O	L	L	E
2	A	V	E	N	U	E	S	■	P	E	A	N
3	M	E	S	S	■	R	■	R	E	V	I	T
4	E	R	■	I	S	O	M	E	R	A	S	E
5	N	E	E	L	■	T	Y	P	E	S	S	E
6	T	E	T	E	S	■	L	E	S	■	E	S
7	A	S	O	■	E	M	O	I	■	E	S	■
8	T	■	L	O	S	A	N	G	E	S	■	U
9	I	T	E	M	■	T	I	N	S	S	E	S
10	O	I	S	I	V	E	T	E	■	A	G	I
11	N	N	■	S	U	R	E	■	F	I	A	T
12	S	T	R	E	S	A	■	V	I	E	L	E

CULTUREL

▶ Alpha Toshineza a vécu Granby

« Je dis que chacun a sa destinée »

L'artiste hip-hop Alpha Toshineza, a représenté le Manitoba au Festival international de la chanson de Granby (FICG), au niveau des demi-finales. Laura Lefebvre (Québec), Simon Elliot (Boisbriand), Jessy Benjamin (Varennes) et Lord Byrun (Regina, Saskatchewan) ont accédé au prochain tour (1).



mberckvens@la-liberte.mb.ca

▶ À l'annonce des résultats, comment avez-vous réagi

J'ai réagi plutôt calmement. On était 24. Il fallait en choisir quatre. Je savais de toute façon qu'il y aurait quatre heureux et 20 déçus. Parmi ceux qui n'ont pas été choisis, il y avait des artistes tellement talentueux. On s'est dit que manifestement ce n'était pas forcément juste le talent ou les capacités artistiques qu'on regardait. Pour ma part, Il n'y a ni regrets ni remords, parce que j'ai donné le meilleur de moi-même.

▶ Qu'est-ce que le festival vous a apporté?


Alpha Toshineza lors de la demi-finale à Granby.

photo : Gracieuseté Bertrand Duhamel

J'ai ramené toutes les cartes de visite que je pouvais ramener (rires). Il y a pas mal d'information très pratiques, de contacts, d'échanges artistiques qui se sont faits. Maintenant, je vais prendre le temps de faire le bilan, de réfléchir à ma manière d'aborder la musique. La rentrée sera plutôt calme.

▶ Qu'est-ce qui pourrait changer concrètement dans votre façon d'aborder la musique?

Ce que j'ai maintenant vraiment intégré, c'est qu'être artiste, travailler dans la musique, ce n'est pas seulement être sur scène. L'industrie de la musique, c'est un métier. D'un côté, il y a la création. De l'autre, il faut pouvoir en vivre. C'est là-dessus que je veux vraiment réfléchir. Comment être plus productif au niveau de mes revenus ? Il y a des réflexions à mener : *Est-ce que je veux faire plus d'écriture, plus de production ? Est-ce que je veux devenir autoproducteur ou signer pour une maison de disque?*

▶ À ce jour, qu'est-ce qui a inspiré vos textes?

Je parle d'expériences de vie, de moments de réussite, mais aussi de défaites, d'échecs, de déceptions. Comment j'aborde les choses mentalement? Qu'est-ce que ça m'apprend comme leçon?

▶ Vous parlez souvent de Dieu dans vos chansons…

Je suis chrétien. J'ai toujours été clair par rapport à mes convictions. J'ai rencontré beaucoup de situations qui m'ont amené à prier Dieu, à rechercher des solutions à travers mon chemin spirituel. Mais je ne cherche absolument pas à m'imposer. Dans la plupart de mes textes, je dis que chacun a sa destinée et que croire ou pas, c'est un choix.

Je préfère parler de ma relation avec Dieu, plutôt que de religion. Je ne suis pas du tout légaliste. Je ne cherche pas à me créer des lois pour croire. Je dis que dans cette relation avec Dieu, c'est comme dans toutes les relations. Il y a des moments plus faciles et plus difficiles. Si j'arrive à en parler si facilement, c'est parce que je suis passé par des situations de vie par lesquelles tout le monde est passé. Je parle du racisme, des injustices que je vois, des choses que j'observe, de la vie, de l'amour, des relations homme-femme, frère-sœur, familiales, amicales, de la situation autochtone, de la situation en Afrique.

▶ Prenons par exemple votre titre *Chaque jour*…

Pour ce morceau-là, j'avais vraiment envie de me concentrer sur du gospel pur et dur. On vient de perdre la reine de la musique *soul*, Aretha Franklin. Elle vient du gospel. Cette référence, elle l'avait toujours. Elle louait Dieu dans ses chansons. Pour moi, *Chaque jour*, c'est une manière de le célébrer. C'est pas parce que certains vont faire n'importe quoi au nom de la religion que je vais arrêter de célébrer Dieu. C'est un choix de vie de dire quoi qu'il arrive dans la vie, je continue de célébrer. C'est un message qui est universel. La vie n'est pas facile. Que Dieu réponde à tes prières ou pas, loue-le quand même. Simplement parce que tu es en vie.

▶ Et ceux qui vous écoutent et qui n'ont pas la foi?

Le bonheur, c'est un choix. Ça m'a pris beaucoup de temps avant de m'en rendre compte. C'est une manière de dire : *Affirme ton bonheur*. N'aie pas honte de quoi que ce soit. Si pour moi c'est Dieu, je ne vais pas avoir honte de ce qui me rend heureux. On doit célébrer ce qu'on est.

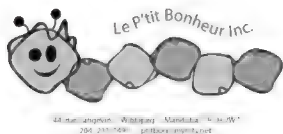
▶ Comment vous est venue cette foi?

J'ai grandi dans une famille chrétienne. J'ai réalisé à un moment donné de l'adolescence, que je voulais suivre le Christ dans ma vie personnelle. Je n'ai pas fait un choix conscient lorsque je me suis dit que je voulais que ça soit dans ma musique. Ça fait juste partie de mon style de vie.

Pour être artiste, quelque part, il faut être un peu croyant, il faut avoir la foi. Être un artiste, c'est l'expression de ton âme. Il y a quand même un aspect spirituel sans être mystique.

(1) À l'heure d'écrire ces lignes, le lauréat du concours n'était pas encore connu.

EMPLOIS ET AVIS



Le P'tit Bonheur Inc.

Le centre d'apprentissage et de garde d'enfants francophones lance un appel de candidatures pour combler le poste suivant :

ÉDUCATEUR(TRICE) À LA JEUNE ENFANCE NIVEAU II
AIDE À LA JEUNE ENFANCE

à plein temps / à temps partiel
débutant septembre 2018

Veuillez aussi indiquer clairement, par écrit, en citant des exemples concrets votre expérience de travail auprès des enfants ainsi que votre maîtrise orale et écrite de la langue française.

Le/la candidat(e) idéal(e) doit démontrer des compétences en matière d'initiative, d'excellentes aptitudes pour le travail d'équipe, d'organisation, d'imagination, de débrouillardise, d'entregent et une aisance à communiquer avec efficacité.

La rémunération pour le poste sera évaluée selon l'échelle salariale émise par l'organisme MCCA pour 2017 - 2018.

Le P'tit Bonheur Inc. offre à ses employé(e)s plusieurs avantages sociaux, ainsi qu'un abonnement au régime d'épargne de retraite provinciale.

Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et les coordonnées de trois personnes qui pourraient fournir des références de travail à :

Marie Rosset
Courriel : bureau@leptitbonheurinc.com

Le P'tit Bonheur Inc. s'engage à instaurer un processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous au sujet d'une possibilité d'emploi, veuillez faire part au représentant ou à la représentante de la garderie, en temps opportun, de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus au sujet de mesures d'adaptation seront traités confidentiellement.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

GRAPHISTE - ILLUSTRATEUR(TRICE)

Sous la responsabilité de la rédaction en chef, la personne choisie devra :

- créer et réaliser le design pour des produits promotionnels (recherche graphique, création de concepts graphiques, montages des produits tels que des dépliants, affiches, ...);
- fournir une aide graphique pour la conception de vidéos promotionnelles;
- fournir une aide graphique pour l'optimisation du site Web;
- créer et réaliser des illustrations.

Exigences :

- maîtrise du français parlé et écrit et bonne connaissance de l'anglais;
- diplôme en graphisme;
- excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression et de respecter des échéanciers serrés;
- souci du détail, bon esprit d'analyse, de synthèse et de conceptualisation;
- bonne connaissance des logiciels d'édition et de création graphique (Photoshop, Illustrator, DreamWeaver, Lightroom, Flash);
- connaissance des logiciels de montage vidéo;
- connaissance du langage (HTML, CMS, PHP, MySQL, CSS, JavaScript et XHTML) sera considérée comme un atout;
- posséder un permis de conduire valide.

Cette offre d'emploi se fait dans le cadre du programme de Jeunesse Canada au travail. Pour connaître les critères du programme, retrouvez l'annonce complète sur notre site Web la-liberte.ca.

Lieu de travail : Saint-Boniface (Manitoba)

Entrée en fonction : 15 septembre 2018

Durée : 1 an

Le journal offre un excellent régime d'assurances collectives et une équipe dévouée et dynamique.

Faites parvenir votre candidature pour le poste que vous convoitez, comprenant votre lettre de présentation, votre curriculum vitae et trois références avant le **31 août 2018** à :

Lysiane Romain, directrice adjointe
Courriel : lromain@la-liberte.mb.ca

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s en entrevue seront contacté(e)s.

Le seul hebdomadaire publié en français au Manitoba depuis 1913



Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

POSTE :	**Enseignant(e) – 3e à la 5e année** Contrat temporaire – 50 %
OÙ :	École communautaire Gilbert-Rosset
À :	Monsieur Sabin Basque, directeur
DATE LIMITE :	Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

RETROUVEZ NOS EMPLOIS SUR **LA-LIBERTE.CA!**





AVIS PUBLIC DE VENTE AUX ENCHÈRES
VENTE DE TERRES POUR ARRIÉRÉS DE TAXES
MUNICIPALITÉ RURALE DE RITCHOT

Conformément à la sous-section 367(7) de la Loi sur les municipalités, avis est donné par les présentes que la Municipalité tiendra une vente aux enchères publique le **21 septembre 2018, à 10 h**, à la Municipalité rurale de Ritchot, 352, rue Main, à Saint-Adolphe, à moins de recevoir, d'ici le début de la vente aux enchères, la totalité des arriérés de taxes pour l'année désignée et les frais indiqués pour les propriétés décrites ci-dessous :

Numéro de rôle	Description	Estimation de la valeur	Montant des arriérés et frais pour lesquels la propriété pourrait être vendue
85500	MOITIÉ OUEST DU LOT 21 ET LE LOT 22 ENTIER DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS DE WINNIPEG SOUS LE NUMÉRO 9228 SAUF, DANS LES DEUX LOTS MENTIONNÉS, LES 70 PIEDS VERS LE NORD DU QUART DE SECTION S-E, 4-9-4 EMP – 449, AVENUE FIRST	T – 81 600 $ B – 162 400 $	7 044,45 $
104086	LOT 8 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS DE WINNIPEG SOUS LE NUMÉRO 47328 DANS LE QUART DE SECTION S-O, 4-9-4 EMP – 685, BOULEVARD QUEST	T – 91 400 $ B – 447 900 $	28 036,09 $

La vente aux enchères est soumise aux termes et conditions suivantes :

- L'acheteur de la propriété sera responsable de payer toutes taxes foncières qui ne pas encore dues.
- La Municipalité **pourrait** exercer son droit d'établir un prix de départ d'un montant équivalant aux arriérés et aux frais.
- Si l'acheteur a l'intention de placer des enchères par procuration, il devra faire parvenir une lettre et un formulaire d'autorisation avant le début de la vente.
- La Municipalité ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration quant aux propriétés à vendre.
- L'acheteur retenu doit, au moment de la vente, faire l'achat en **argent comptant**, ou sous forme de **chèque certifié** ou de **traite bancaire** à l'ordre de la Municipalité rurale de Ritchot, comme suit :
  - i) Le plein prix d'achat, s'il est de 10 000 $ ou moins;
  - ii) Si le prix d'achat est de plus de 10 000 $, l'acheteur doit fournir un dépôt non remboursable de 10 000 $, puis le solde de prix d'achat doit être payé dans les 20 jours suivant la vente.
- Les risques liés à la propriété incombent à l'acheteur immédiatement après la vente aux enchères.
- L'acheteur est responsable de prendre libre possession du terrain.
- Si la propriété est non résidentielle, l'acheteur doit payer la TPS à la Municipalité ou, s'il est inscrit au régime de la TPS, il doit fournir une déclaration de TPS.
- L'acheteur devra se charger d'enregistrer le transfert de titre de propriété au Bureau d'enregistrement des titres fonciers, et sera responsable des frais d'enregistrement.

En date du 2 août 2018.

Géré par : TAXervice

Mitch Duval
Directeur général
Municipalité rurale de Ritchot
Téléphone : (204) 883-2293
Télécopieur : (204) 883-2674

Agence du revenu du Canada / Canada Revenue Agency — Canada

FAITES CARRIÈRE À L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

Venez voir toutes les possibilités!

- Développez vos compétences.
- Faites un travail qui compte dans la vie des Canadiens.
- Variétés d'emplois enrichissants.
- Choisissez un milieu de travail qui s'adapte à votre style de vie.
- Postes de jour et de soir disponibles.

Avis de possibilités d'emploi

Divers postes de commis SP03/SP04
Centre fiscal de Winnipeg,
bilingue impératif
capacité de parler les deux langues officielles - français/anglais
Échelle salariale (de 47 789 $ à 58 988 $)
N° de réquisition 53382799

Posez votre candidature et créez votre profil de candidat à :
canada.ca/arc-bonneporte

FIÈRE DE COMPTER PARMI LES MEILLEURS EMPLOYEURS AU Canada!

2018 Palmarès des 100 meilleurs employeurs

DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le Directorat de l'activité sportive du Manitoba Inc. (DAS), est à la recherche d'une personne pour assurer la direction générale de l'organisation.

La mission du DAS est de contribuer à l'épanouissement de la francophonie manitobaine par le biais du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

La direction générale a pour mandat d'assurer la direction et la gestion de l'organisation à la lumière des orientations stratégiques établies par le conseil d'administration.

Pour en savoir davantage, allez sur
SportsEnFrancais.ca

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à faire parvenir leur candidature par courriel (**das@sportsenfrancais.ca**) ou par inscription en ligne (**www.SportsEnFrancais.ca/OffredemploiDGDAS**) au plus tard **le vendredi 14 septembre 2018 à 17 h** (heure de Winnipeg) à l'attention de Monsieur Joel Martine.

Le dossier de candidature doit être soumis en français et doit inclure un curriculum vitae et une lettre de présentation qui explique votre intérêt et les raisons pour lesquelles vous êtes la meilleure personne pour le poste.

Toutes les candidatures reçues seront traitées confidentiellement par le comité de sélection du DAS. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.

ST. JAMES ASSINIBOIA SCHOOL DIVISION

LA DIVISION SCOLAIRE ST. JAMES-ASSINIBOIA

St. James-Assiniboia School Division
"Great Schools for Growing and Learning"
Appel de candidatures :

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES,
ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) SUPERVISEUR(E) 100 %
ÉCOLE BANNATYNE SCHOOL
LA CAPACITÉ DE COMMUNIQUER EN FRANÇAIS ET ANGLAIS EST OBLIGATOIRE.

Salaire : 21,27$ par heure

RESPONSABILITÉS :

- maintenir les dossiers financiers et les prescriptions en matière d'achats de l'école;
- fournir de l'appui administratif à la direction d'école;
- assurer une gestion efficace du bureau.

LA PERSONNE EMBAUCHÉE DOIT :

- **être capable de lire et de communiquer à l'oral et à l'écrit en français et anglais;**
- détenir un diplôme d'études secondaire;
- avoir suivi un cours de comptabilité;
- avoir de 2 à 3 années d'expérience liée à ce poste;
- avoir une bonne connaissance en informatique et en utilisation du clavier;
- être en mesure de traiter des dossiers financiers détaillés de l'école;
- être en mesure de traiter de l'argent comptant et des chèques;
- être en mesure de communiquer de façon efficace avec une variété de membres du personnel, des élèves et le public, ainsi que de traiter de l'information confidentielle;
- une combinaison équivalente d'éducation et d'expérience pourrait être considérée par la Division scolaire.

La Division scolaire St. James-Assiniboia est fière d'embaucher du personnel qui représente la communauté diversifiée.

Veuillez soumettre votre demande d'emploi au plus tard **le mercredi 29 août 2018** à :

Directrice, Ressources Humaines
Division scolaire St. James-Assiniboia
2574, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3J 0H8
Télécopieur : 204-831-0859
mantepostings@sjsd.net

S F M — Société de la francophonie manitobaine

Gestionnaire, administration et stratégies communautaires

OBJECTIFS GLOBAUX DU POSTE

Sous la responsabilité du Directeur général (DG), le ou la titulaire appuiera la gestion du personnel de la Société de la francophonie manitobaine (SFM) et du 233-ALLÔ et verra au bon fonctionnement interne du bureau. Le ou la titulaire est également responsable d'assurer la liaison entre la SFM et les organismes provinciaux en matière du Comité directeur de la mise en œuvre du Plan stratégique communautaire et d'assurer la planification, les recherches et les analyses nécessaires au développement des projets spéciaux de l'organisme.

DESCRIPTION DE TÂCHES :

- Appuyer le DG en veillant au bon fonctionnement interne de la SFM / 233-ALLÔ et réviser l'organigramme organisationnel au besoin
- Appuyer le DG avec la gestion du personnel de la SFM et du 233-ALLÔ (recrutement/embauche/évaluations annuelles)
- Appuyer le DG en ce qui a trait aux relations et aux communications avec le conseil d'administration (CA)
- Coordonner la structure de mise en œuvre du Plan stratégique de la francophonie du Manitoba, Ensemble vers 2035
- Assurer la planification, les recherches et les analyses nécessaires au développement des projets spéciaux de l'organisme
- Appuyer le DG dans l'élaboration de stratégies et de messages à communiquer (ex : prévoir et coordonner la rédaction de communiqués de presse lorsque jugé pertinent, conférences de presse, rédaction de lettres ou mémoires…)
- Représenter la SFM à divers comités (ex : Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba)
- Appuyer le DG avec la mise en œuvre du plan stratégique 2018-2023 de la SFM
- Coordonner certains projets spécifiques, périodiques, spéciaux ou ponctuels (ex : image de marque de la SFM)
- Coordonner et convoquer le Comité de subvention de la SFM et rédiger les documents d'analyse nécessaires
- Appuyer le DG avec certaines initiatives du CA (ex : Forum de la francophonie manitobaine)
- Assurer la rédaction des demandes de financement de l'organisme
- Effectuer toute autre tâche connexe à la demande de la direction

HABILETÉS ET COMPÉTENCES :

- Excellente connaissance de la communauté francophone du Manitoba
- Formation complétée de premier cycle universitaire. Des études de deuxième cycle universitaire ou un certificat en ressources humaines ou gestion de projets seraient un atout
- Capacité de s'exprimer clairement
- Maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais
- Entregent et aptitudes sociales
- Bon sens de l'organisation et de la gestion de temps
- Capacité de travailler en équipe et avec un minimum de supervision

SALAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme **ENTRÉE EN FONCTION :** Dès que possible

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 7 septembre 2018**, à l'attention de :

Madame Natalie Gagné, directrice générale adjointe
Société de la francophonie manitobaine
147, boulevard Provencher – unité 106
Saint-Boniface (MB) R2H 0G2 (ngagne@sfm.mb.ca)
Téléphone : 204-233-4915 ou 1-800-665-4443

De génération en génération — S F M

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées

LES PETITES ANNONCES

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Les enfants PRÉCIEUX inc.

Le centre d'apprentissage

Les enfants précieux inc.

lance un appel de candidatures pour les postes suivants :

· AIDE EN JEUNE ENFANCE POUR LE PROGRAMME SCOLAIRE (avant l'école de 7 h à 9 h et après l'école de 15 h 15 à 17 h 30)
· AIDE EN JEUNE ENFANCE POUR LE PROGRAMME PRÉSCOLAIRE

La personne idéale dispose des connaissances et des qualités suivantes :

- doit avoir de l'expérience avec les enfants;
- doit démontrer de l'enthousiasme et de l'énergie positive;
- doit posséder une maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- doit posséder une grande capacité d'écoute et de communication;
- doit avoir une capacité de travailler en équipe;
- doit posséder une flexibilité et une capacité d'adaption au changement.

Horaire de travail : du lundi au vendredi.

Date de début : septembre 2018.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et une lettre de motivation incluant trois (3) références à :

Michèle Demarcke, directrice
Téléphone : 204 235-0039 · michedemarcke@gmail.com

Cabinet Corner

OFFRE D'EMPLOI DESIGNER D'ARMOIRE

Cabinet Corner est une entreprise motivante à la recherche d'un(e) consultant(e) avec expérience en design pour rejoindre notre famille.

Le/la consultant(e) en design développera une relation avec les clients en ce qui concerne les besoins de leurs armoires.

Qualités recherchées :

- excellent service à la clientèle;
- forte ethique de travail et fiabilité;
- parle couramment le français et l'anglais;
- travaille bien en équipe;
- attentif aux détails;
- minimum de 3 ans d'expérience dans l'industrie;
- disponible les samedis.

Prière de faire parvenir votre demande par courriel à
service@cabinetcornerwpg.com

Evelyn's Wigs

RESPONSABLE DE LA TENUE DE LIVRES
Bilingue ou anglaise

Nous sommes à la recherche d'une personne qui aime ce travail.

Poste à temps partiel.
Trois après-midis par semaine (mardi, mercredi, jeudi) de 13 h à 16 h, à déterminer.

Vous êtes à la retraite ou non, mais vous aimeriez avoir encore un défi.
Les journées et les heures peuvent être à discuter.

Compétence et expérience requise Logiciel Simply Accounting, Excel etc. Personne bilingue ou anglaise.

Dans une entreprise renommée et bien connue.

Le bureau se situe à Lorette.

Vous êtes une personne organisée et plaisante avec les gens. Pas besoin de répondre au téléphone, capable de travailler seule.

Connaissance d'un ordinateur mais surtout pour la tenue de livres.

Salaire très attrayant selon votre expérience.

Envoyez votre demande et curriculum vitæ à :
nicolefontaine02@gmail.com

S F M
Société de la francophonie manitobaine

Coordonnateur/Coordonnatrice de la promotion et des relations publiques

OBJECTIFS GLOBAUX DU POSTE
Sous la responsabilité du Directeur général, et en collaboration avec la Coordonnatrice du 233-ALLÔ, le ou la titulaire est responsable de coordonner les activités de promotion, de communication et de relations publiques de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), y compris le 233-ALLÔ et le Réseau communautaire.

DESCRIPTION DE TÂCHES :
- Élaborer et mettre à jour à intervalle régulier les plans de communication et de promotion de la SFM en précisant les messages à véhiculer et les produits à développer
- Assurer la mise en œuvre du plan de promotion
- Assurer la rédaction des messages à véhiculer (communiqués de presse, lettres, réseaux sociaux…)
- Assurer la rédaction, préparation et diffusion des publicités de la SFM ainsi que la mise en œuvre des publicités radio et télé selon les besoins et budgets
- Gérer le budget promotion de la SFM en collaboration avec le Gestionnaire, Opérations financières
- Voir à la production des documents (dépliants, affiches, brochures) et outils promotionnels de la SFM / 233-ALLÔ. Collaborer avec le Réseau communautaire pour la production de leurs documents et outils promotionnels
- Développer la stratégie de promotion via les réseaux sociaux et voir à la gestion quotidienne du contenu pour la SFM et le 233-ALLÔ
- Voir à la gestion quotidienne du site web
- Représenter, selon le besoin, la SFM à divers comités pertinents aux objectifs de l'organisme
- Effectuer toute autre tâche connexe à la demande de la direction

HABILETÉS ET COMPÉTENCES :
- Excellente connaissance de la communauté francophone du Manitoba et de l'environnement général manitobain et canadien
- Détenir un diplôme d'études postsecondaires ou l'équivalence en expérience connexe
- Capacité de s'exprimer clairement
- Maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais
- Excellente capacité de rédaction
- Maîtrise des logiciels dans la suite Microsoft Office et Adobe Creative Cloud
- Avoir une capacité de bien gérer son temps et d'élaborer des plans de travail
- Entregent et aptitudes sociales
- Capacité de travailler en équipe et avec un minimum de supervision

SALAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme **ENTRÉE EN FONCTION :** Dès que possible

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 7 septembre 2018**, à l'attention de :

Madame Natalie Gagné, directrice générale adjointe
Société de la francophonie manitobaine
147, boulevard Provencher – unité 106
Saint-Boniface (MB) R2H 0G2 (ngagne@sfm.mb.ca)
Téléphone : 204-233-4915 ou 1-800-665-4443

De génération en génération S F M

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées

TCM THÉÂTRE CERCLE MOLIÈRE

THÉÂTRE DU CERCLE MOLIÈRE
Agent(e) comptabilité et locations

L'Agent(e) à la comptabilité et aux locations joindra l'équipe du Théâtre Cercle Molière et travaillera étroitement avec la Directrice administrative. Nous recherchons une personne énergique avec beaucoup d'entregent, sensible aux arts et à la culture, et à son aise dans un milieu dynamique.

Compétences recherchées :

- formation en comptabilité et expérience professionnelle dans le domaine;
- expérience dans la rédaction de rapport, la compilation de données et une attention aux détails;
- maîtrise d'Office et de logiciels de compatibilité tels que Simple Comptable/Simply Accounting;
- expérience en gestion administrative - et si possible en gestion de locations;
- langues exigées : anglais et français lus, écrits et parlés;
- expériences dans des organismes à but non lucratifs seraient considérées comme un atout.

Conditions de travail

- Type d'emploi : Temps plein – cinq ou quatre jours / semaine (Flexible).
- Horaire : Les heures du bureau sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h mais une flexibilité est nécessaire en raison de la nature du poste (possibles visites de location en soirée) et de l'industrie (monde du spectacle).
- Avantages sociaux compétitifs.
- Salaire : à discuter.

Pour postuler, envoyer votre CV à **ginette@cerclemoliere.com** avant le lundi 3 septembre 2018. Les entrevues s'effectueront entre le 4 et le 7 septembre pour une prise de fonction le plus tôt possible.

PASSION

▶ Conrad Durand est passionné d'apiculture

Les bénéfices d'un amour pour les abeilles

À partir de 2021 le Canada devrait éliminer progressivement l'utilisation de pesticides à base de néonicotinoïde. La proposition de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire du Canada est très bien accueillie dans le monde de l'apiculture.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

▶ Conrad Durand vous avez fondé la Mountain Top Honey Farm en 2012 avec Normand Bosc et Donald Lesage. C'était pour faire quelques sous?

Conrad Durand : Seulement en partie. Avant tout, c'est une activité constructive et positive partagée entre amis. On se connaît depuis la maternelle. L'apiculture, c'est un hobby. Un prétexte pour se rencontrer et passer du temps ensemble.

▶ C'est en 2012 que vous avez eu la piqûre?

C. D. : Bien longtemps avant ça! Quand j'étais adolescent, j'ai travaillé pour Bruce Smirl, un apiculteur de Lourdes. La production du miel m'a toujours fasciné. Et les abeilles sont des créatures extraordinaires, essentielles à la chaîne alimentaire parce qu'elles contribuent à la pollinisation des plantes, entre autres 90 % des productions de bleuets, de pommes, de framboises et de concombres. C'est dire que notre passion contribue à l'environnement et à l'agri-culture.

On ne prend pas ça à la légère. Quand Normand, Donald et moi on a décidé de lancer notre entreprise, on a suivi un cours d'apiculture à l'Université du Manitoba.

▶ Ça coûte cher, votre passion?

C. D. : Plutôt, mais ce n'est pas comme acheter une combine! Il faut compter environ 200 $ pour acheter une ruche. En ce moment, on a une quinzaine de ruches. En 2012, on en avait installé 100. C'était ambitieux. On frôlait l'apiculture commerciale. Mais c'était trop. On a chacun nos jobs et nos responsabilités familiales. Et puis on est pas mal impliqués dans la communauté. Pour ma part, je suis membre du comité du District local urbain de Notre-Dame-de-Lourdes.

▶ La saison du miel dure longtemps?

C. D. : Les abeilles produisent le miel de la fin juin jusqu'au mois d'août. Mais on sort nos ruches en avril. Elles hivernent, dans le noir, dans une pièce spéciale qu'on a construite dans une étable. Le printemps, il faut soigner les abeilles jusqu'à ce que les plantes commencent à produire du pollen. Ensuite, elles peuvent butiner à leur guise.

On inspecte constamment les ruches. Parfois, une reine peut devenir malade, alors la ruche produit moins de miel. On remplace la reine, ou encore on combine les abeilles d'une ruche moins productive avec celles d'une ruche active.



Conrad Durand de Notre-Dame-de-Lourdes produit du miel dans ses heures de loisir depuis six ans.

photo : Daniel Bahuaud

▶ Vos ruches produisent combien de miel?

C. D. : En moyenne, 175 livres de miel par ruche. Pour des hobbyistes, c'est bon. Les bons apiculteurs peuvent produire 200 livres. Et les vrais pros 300 livres.

Quand les abeilles produisent leur miel, il faut vider les ruches. Elles ont entre cinq à huit tiroirs, qui peuvent facilement peser 150 livres. Une fois qu'on a extrait le miel, on le passe trois fois dans un filtre.

On n'a pas de permis commercial. On vend notre miel aux marchés de fermiers, pas dans les magasins.

▶ L'emplacement des ruches est important...

C. D. : Absolument. On a installé nos ruches sur une ancienne carrière de gravier. On savait d'entrée de jeu qu'aucun pesticide n'avait été épandu sur le site. Et puis on est à côté d'un beau champ de foin de qualité.

▶ Comment éviter les pesticides qui peuvent tuer les abeilles?

C. D. : On discute avec l'agriculteur. Il est sensible au fait qu'il y a des ruches. Il n'épand pas quand le vent peut porter les pesticides vers les abeilles. D'ailleurs, de plus en plus, il évite les produits toxiques. Quand on peut dialoguer et sensibiliser, c'est très encourageant.

▶ Les abeilles ont-elles des prédateurs naturels?

C. D. : À Lourdes, il faut guetter que les mouffettes n'attaquent pas les ruches. Elles mangent les abeilles. Ailleurs au Manitoba, ce sont les ours qui font des ravages. Ils ne mangent pas les abeilles, mais ils peuvent démolir une ruche pour atteindre le miel!

Dialoguer pour sauver les abeilles

2018 s'annonce déjà catastrophique pour les apiculteurs canadiens.

Le printemps tardif dans plusieurs régions a affaibli les abeilles. Et les pesticides néonicotinoïdes continuent de faire encore leurs ravages.

Résultat : des pertes de 40 % des abeilles en Saskatchewan, de 50 % au Québec et de 70 % en Ontario.

David Osterman est apiculteur spécialiste en pollinisation pour Agriculture Manitoba depuis 14 ans. Le scientifique s'inquiète pour le Manitoba, bien qu'il note que les pertes se chiffrent à juste 35 %.

« Agriculture Manitoba propose plusieurs solutions. Nos recherches ont prouvé que les nids d'abeilles peuvent absorber des résidus chimiques des pesticides. On conseille donc aux apiculteurs de les remplacer périodiquement.

« Et nous sensibilisons les agriculteurs sur les effets des pesticides. Nous avons un guide des pesticides, qui liste l'impact de différents produits. Les agriculteurs peuvent choisir un pesticide moins toxique.

« Il y a même des techniques qui réduisent les risques pour les abeilles. Un fermier peut arroser le soir, lorsque les abeilles ne sont pas actives. Au bout de quelques heures, le pesticide s'est suffisamment décomposé pour ne pas être mortel. Aussi, un agriculteur peut éviter des journées venteuses, ou le matin, lors de l'éclosion des fleurs. »

David Osterman préconise également le dialogue ouvert entre les apiculteurs et les agriculteurs. « Le Conseil du miel du Canada et Crop Life Canada ont ensemble développé l'application BeeConnected. Le logiciel permet aux apiculteurs d'entrer la position de leurs ruches. Les agriculteurs ont accès à ces données. Et un dialogue peut être entamé par l'entremise de l'application. C'est un outil utile. C'est essentiel de pouvoir se parler. La perte d'abeilles peut être évitée. »

À VOTRE SERVICE